

DECLARATION DES PERFORMANCES N. CPR-FR/0322

- 1) Code d'identification unique du produit type : **KERAFLEX MAXI S**
- 2) Usages prévus : **Mortier colle amélioré destiné à la pose de carrelage en intérieur et extérieur en sol et mur**
- 3) Fabricant : **MAPEI France – 29 avenue Léon Jouhaux – 31140 Saint Alban – France – www.mapei.fr**
- 4) Système d'EVCP : **Systeme 3
Systeme 4 (pour réaction au feu)**
- 5) Norme harmonisée : **EN 12004:2007+A1:2012**
Laboratoire notifié : **CSTB , N. 0679.**
- 6) Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances
Réaction au feu : Adhérence : Durabilité après : - Climat/action du vieillissement thermique : - Action de l'eau/humidité : - Cycles gel/dégel : Dégagement de substances dangereuses :	Classe E Exprimée en tant que : - adhérence initiale en traction $\geq 1,0 \text{ N/mm}^2$ Exprimée en tant que : - adhérence par traction après vieillissement thermique $\geq 1,0 \text{ N/mm}^2$ - adhérence par traction après immersion dans l'eau $\geq 1,0 \text{ N/mm}^2$ - adhérence par traction après cycles gel/dégel $\geq 1,0 \text{ N/mm}^2$ NPD

- 7) Documentation Technique : **inclus, aussi longtemps que nécessaire, dans le dossier technique conservé par le fabricant. Classe de réaction au feu déclarée sans qu'il soit nécessaire d'effectuer de tests conformément à la décision de la commission 2010/81/EU.**
Taux de matières organiques < 20 % en poids Epaisseur de couche maximum: 20 mm

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées.

La présente déclaration des performances est établie, en accord avec le règlement (EU) no. 305/2011, sous la seule responsabilité du fabricant identifié ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par : **Xavier Blaise-Martin – Directeur Technique**



Saint Alban, 03/03/2022

Information REACH : les informations visées à l'article 31 ou, le cas échéant, à l'article 33 du règlement REACH (EC) n°. 1907/2006 et ses amendements sont indiquées dans la fiche de données de sécurité disponible sur le site Web avec la présente Déclaration de Performance.

Les DoP au format Pdf sont disponibles sur le site Web de Mapei.

KERAFLEX MAXI S
MARQUAGE CE
Annexe de la DoP N. CPR-FR/0322



Révision 0 remarques: Première édition



29 avenue Léon Jouhaux – 31140 Saint Alban – France – www.mapei.fr

22

CPR-FR/0322

EN 12004

KERAFLEX MAXI S

Mortier colle amélioré destiné à la pose de carrelage en intérieur et extérieur en sol et mur

Réaction au feu :

Adhérence :

Classe E

Exprimée en tant que :

Durabilité après :

- Climat/action du vieillissement thermique :

- Action de l'eau/humidité :

- Cycles gel/dégel :

Dégagement de substances dangereuses :

- adhérence initiale en traction \square 1,0 N/mm²

Exprimée en tant que :

- adhérence par traction après vieillissement thermique \square 1,0 N/mm²

- adhérence par traction après immersion dans l'eau \square 1,0 N/mm²

- adhérence par traction après cycles gel/dégel \square 1,0 N/mm²

NPD

Remarque :

MAPEI fournit la présente annexe avec la DoP afin de faciliter la consultation du marquage CE pour les clients internationaux. Le cartouche CE ci-joint peut légèrement différer de celui imprimé sur l'emballage (ou sur la documentation) relatif au produit concerné, pour les raisons suivantes :

- les valeurs NPD (Performance non déterminée) peuvent être omises par le marquage CE,
- adaptations graphiques en raison du manque d'espace sur l'emballage ou des méthodes d'impression utilisées,
- langue différente (le même emballage peut être partagé par plusieurs pays),
- le produit est déjà en stock lors de la mise à jour du marquage CE,
- erreurs d'impression.